



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulado de Argelia en Alicante

Consulat d'Algérie à Alicante

Communiqué

Passeport Biométrique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi des finances 2020, notamment son article 36, qui stipule que la délivrance du passeport biométrique aux mineurs et des étudiants membres de la communauté algérienne établie à l'étranger est soumise **à une taxe de 30 euros**.

Il est à noter que les étudiants doivent impérativement présenter leurs carte d'étudiant ou un certificat de scolarité